

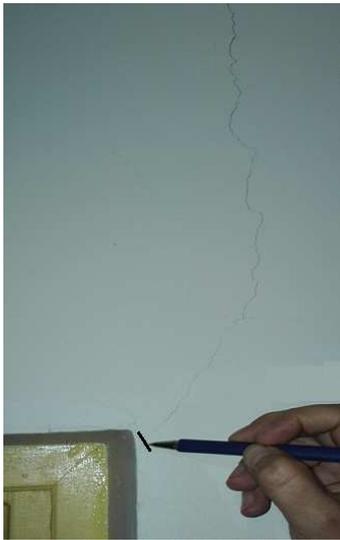
Observation des bâtiments suite aux séismes à Mayotte

Les secousses que vous ressentez peuvent endommager votre bâtiment : il faut régulièrement observer si des fissures apparaissent.



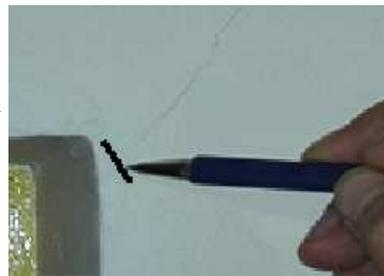
Si vous voyez des fissures sur votre bâtiment, voici ce qu'il faut faire :

1



Les fissures ressemblent à un trait de crayon :

- observez au moins une fois par jour leur évolution (longueur et largeur) ;
- prenez des photos ;
- placez un repère visuel sur la fissure.



2



Le crayon passe dans la fissure et/ou la fissure se voit des 2 côtés du mur :

- prévenez votre mairie ;
- continuez la surveillance comme en **1**

**Si vous avez un doute sur votre bâtiment,
prévenez votre mairie.**

En cas de danger immédiat : prévenez les sapeurs pompiers (☎ 18)